



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

Mercredi 27 février 2019

Quartier du Pontet Nord

Mesdames, Messieurs,

Le 27 février dernier, je vous avais donné rendez-vous pour une visite de votre quartier. Celle-ci était l'occasion d'échanger autour des projets de la commune mais nous avons surtout évoqué les sujets qui vous préoccupent, à savoir les nuisances occasionnées par la présence illicite des gens du voyage. Aussi, vous trouverez une réponse pour l'ensemble de vos doléances.

Chemin des Daulands :

Vous m'avez signalé des problèmes récurrents d'incivilités (décharge publique sur le champ du chemin des Petits Rougiers, vol de panneaux « sens interdit », circulation excessive des poids lourds).

Réponse :

La Police municipale a averti le propriétaire et un rapport a été adressé à la Préfecture, à la Gendarmerie et à Grand Delta Habitat. Une procédure d'expulsion a été relancée.

Dès que le terrain sera libéré, des dispositions seront prises pour empêcher l'accès.

En 2019, un aménagement béton sera réalisé pour les poids lourds.

Suite à la réception des nouveaux panneaux, mes services ont procédé à leur pose.

Il est prévu que le marquage au sol soit rafraîchi.

6 chemin des Daulands :

Vous m'avez fait part des problèmes avec les eaux pluviales (réseau bouché depuis 3 ans) et le long du mur, il y a besoin de l'intervention d'un tractopelle pour enlever la terre. De même, un poteau électrique en métal est plié suite à un accident.

Réponse :

Mes services iront constater sur place et demanderont une intervention auprès de Suez, si nécessaire.

Nous saisisons le Grand Avignon qui a la compétence de l'assainissement.

Mes services vont faire le nécessaire pour enlever la terre et ont saisi ENEDIS pour la réparation du poteau électrique.

1171 chemin des Petits Rougiers :

Plusieurs riverains m'ont signalé un problème de containers insuffisants (2 pour 12 maisons) et le souhait d'avoir des bacs individuels pour le chemin des Daulands. Est-ce qu'un aménagement pour les piétons est prévu pour permettre aux riverains d'aller au cinéma en toute sécurité ?

Vous souhaitez des patouilles de police plus fréquentes de jour comme de nuit car il y a des jeunes qui rôdent.

Vous signalez aussi de nombreux trous, même sur les côtés de la chaussée.

Est-il possible d'étendre l'éclairage public sur tout le chemin ?

Réponse :

La Police municipale va intensifier les rondes et des consignes seront données pour des passages réguliers sur le secteur d'habitations des Petits Rougiers et des Daulands. La police municipale circule régulièrement et nous sommes en contact avec la PM de Sorgues sur cette zone.

Nous vous invitons à vous inscrire à l'opération « Tranquillité Vacances » en votre absence. Tous les renseignements qui sont portés à notre connaissance nous permettent de prévenir les cambriolages et d'en chercher les auteurs, en lien avec la Gendarmerie.

Mes services se sont rapprochés du Grand Avignon, gestionnaire de la collecte et du traitement des déchets sur la commune, pour votre demande de bacs individuels.

Le chemin est déjà équipé de containers individuels. En revanche, l'impasse non car la benne à ordures ména-

gères ne peut pas rentrer. Une nouvelle demande sera effectuée par le service environnement du Grand Avignon auprès de la société Nicollin lors de leur prochaine réunion.

L'aménagement du chemin piétonnier pour aller au cinéma n'est pas au programme des investissements pour cette année.

Mes services vont lancer des opérations de réparation des ornières sur la chaussée.

La société INEO a été saisie afin de rétablir l'éclairage public, manifestement saccagé par les gens du voyage, le long du chemin des Petits Rougiers.

1180 Chemin Petits Rougiers :

J'ai bien noté votre problème de numérotation d'habitation étant donné que deux maisons ont le même numéro.

Vous m'avez aussi signalé des branches qui débordent sur la chaussée sur le chemin de Panisset, juste avant le canal en allant sur Sorgues.

Réponse :

Pour la numérotation, le service Urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider à régler ce problème.

Mes services ont procédé à la taille des branches qui empiétaient sur la chaussée.

2 impasse du parc de l'Oseraie :

Concernant les nuisances occasionnées par les gens du voyage installés à Provence presse (détritrus dans tout le quartier, dégradations, vols à la roulotte...).

Réponse :

Des démarches ont été entreprises en justice par le propriétaire. La situation est identique chemin des Petits Rougiers. J'ai alerté les services de l'Etat à plusieurs reprises et j'ai déjà dénoncé le laxisme des autorités en la matière.

Saint Jean :

Vous m'avez indiqué un arbre qui déforme toute la chaussée et de nombreux dépôts sauvages d'immondices.

Réponse :

Le trou formé par les racines de l'arbre sera rebouché par mes services.

L'arbre étant en parfaite santé, il n'est pas prévu de l'abattre.

Mes services procéderont à l'enlèvement des immondices.

Je vous remercie pour votre patience et votre attachement au Pontet.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des sujets importants pour vous et j'espère que leurs résolutions ou les modifications que la Mairie est en mesure d'apporter, permettront d'améliorer votre cadre de vie.

LE MAIRE,

JORIS HEBRARD.



Pour contacter le Maire :

communication@mairie-lepontet.fr

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 13 rue de l'Hôtel de ville

84134 Le Pontet Cedex

www.ville-lepontet.com